

Droits humains: la Suisse passe son grand oral aujourd'hui devant la communauté internationale

ONU/GENÈVE

C'est au tour de la Suisse de rendre des comptes devant le Conseil des droits de l'homme.

Tous les quatre ans, les Etats doivent répondre de leur politique en matière de droits humains devant le Conseil des droits de l'homme. L'examen périodique universel (EPU) met tout le monde sur un pied d'égalité. Seize pays sont déjà passés à la moulinette.

Aujourd'hui, c'est au tour de la Suisse de se plier à l'exercice. En début d'année, une coalition constituée d'une trentaine d'ONG actives dans le domaine des droits fondamentaux a

dressé un état des lieux qui fera l'objet d'un débat. Exposée à la critique, la Suisse fera son propre exposé de la situation. Le débat devrait rester très court.

Sandra Imhof, d'Amnesty International et coordinatrice de la coalition d'ONG, note que le dialogue noué en amont avec le Département fédéral des affaires étrangères (DFAE) «a été très constructif». Les ONG relèvent surtout un «déficit structurel». A titre d'exemple, «il n'y a pas, au niveau national, d'organe de contrôle qui vérifie la bonne mise en œuvre des traités ratifiés par la Suisse en matière de droits humains», déplore Sandra Imhof. Du coup, les droits de l'enfant sont pris en

compte de façon très disparate selon les cantons. Ces points de détail devraient donner lieu à des propositions.

Les critiques seront en revanche plus vertes en ce qui concerne les nouvelles lois sur le droit d'asile et la question des discriminations raciales. Certains pays africains et arabes pourraient monter au créneau pour faire la leçon à la Suisse. En 2007, les diplomates en poste à l'ONU n'avaient guère goûté les excès de la campagne électorale au cours de laquelle avaient fleuri des affiches montrant des moutons blancs chasser un mouton noir.



Centre d'enregistrement de requérants d'asile de Vallorbe. Les critiques seront vertes en ce qui concerne les nouvelles lois sur le droit d'asile. (OLIVIER VOGELSANG/2006)

